

EDITORIAL

« Je n'aime dans l'histoire que les anecdotes... »

Prosper Mérimée (1803-1870)

La crise sanitaire de ces deux années passées aura marqué la vie de chacun de nous plus ou moins dramatiquement. Mais elle va aussi modifier pendant longtemps notre vie quotidienne et notre vision de l'avenir. Ce phénomène est aggravé par une guerre totalement inattendue chez nos proches voisins.

Il n'est pas exagéré de soutenir que L'Histoire comme le Patrimoine sont des valeurs refuges qui rassurent les individus en temps de crise.

C'est ainsi que les études réalisées par notre association sur le Garage du Méridien, la villa les Lilas, les villas du Carré Momet, l'ancien café de la Mairie/pharmacie, l'ex-Maison de la Presse... sont autant de modestes contributions à des tentatives de préservation des traces du patrimoine bâti de notre ancienne station thermale.

En effectuant des recherches et en partageant les résultats avec les Charbonnois, nous nous inscrivons très humblement dans la démarche initiée par Prosper Mérimée à qui nous devons l'Inventaire général des monuments des richesses d'art de la France, ancêtre des fameuses lois Malraux.

Les restaurations de la borne d'angle Michelin et des arcades des anciens bâtiments thermaux entrent dans cet objectif. Les tableaux, objets et vêtements sacerdotaux récemment révélés également.

Nous saluons la réalisation par la municipalité d'une vitrine forte dans l'église Notre Dame de l'Assomption, vitrine que nous avons appelée de nos vœux par courrier du 20 juillet 2004 adressé au Père Cozon puis rappelée régulièrement. Ce projet fut ensuite soutenu par Michel Guyot, à l'époque président du Conseil Paroissial, et fort opportunément repris par Dominique Malandrin à qui nous devons également la restauration réussie de la Maison Paroissiale autre patrimoine architectural témoin de notre passé.

Les prochaines Journées du Patrimoine seront l'occasion de mettre en lumière ces dernières conservations à l'église. Nous nous en réjouissons.

Nous entendons ainsi poursuivre notre vocation de sensibilisation et de conservation de la mémoire locale.

Ce numéro 47 de notre Gazette, contient le fruit de nos dernières recherches : les raisons de l'abandon des projets de constructions de forts de défense à proximité immédiate de Charbonnières, la découverte d'un projet de moyen de transport original : le Colibri et enfin un ensemble de preuves de l'existence d'un moulin autrefois sur

notre commune alors partie du domaine de Laval.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et un bel été.

Rendez-vous au Forum des associations le 10 septembre prochain.

Michel Calard, président



DOSSIER

CHARBONNIÈRES-LES-B.

Sauvons nos « plaques de cocher » !



Notre commune a la chance de conserver dans son petit patrimoine une « **plaque géographique** » et quatre plaques dites « de cocher »

Les « **plaques géographiques** » ont été implantées dans la plupart des communes du département du Rhône grâce à des indications précises de la Société de Géographie de Lyon. Selon le Bulletin de 1883, il s'agit d'un outil pédagogique ayant pour objectif de **vulgariser la science** et d'initier les populations rurales aux applications de celle-ci.

A suivre page 9



GUIDE DES ÉTRANGERS 1860

Suite de la Gazette N°46

Nous voici arrivés au bout du chapitre et c'est l'heure des hommages, à commencer par l'exploitant dont le nom est bien connu à Charbonnières. La notice du Dr Finaz ainsi que l'essai du Dr Colrat peuvent être consultés en nos locaux si vous souhaitez avoir la liste complète des affections soignées par les eaux, au moins à cette époque... Ainsi se termine ce guide mais l'histoire continue, nous sommes là pour en témoigner !

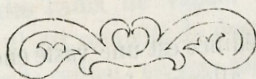
— 340 —

néglige aucune des occasions qui peuvent servir à la prospérité de l'établissement. »

M. Delorme en est le fermier.

A toutes ces améliorations, il faut en joindre plusieurs autres dues à l'administration des bains, et à la sollicitude éclairée de M. Louis Colrat, médecin des eaux, qui a publié un *Mémoire* intéressant sur leur emploi et leur efficacité.

M. Finaz, médecin, a aussi publié une *Notice* sur les Eaux de Charbonnières. Ces Eaux sont souverainement curatives et font disparaître pour toujours une infinité de maladies, notamment : la chlorose, l'anémie, le catarrhe utérin, la leucorrhée, pertes blanches, pierre, gravelle, affections scrofuleuses, teigne, etc., etc. ; elles produisent aussi un Savon merveilleux dont nous donnons les détails aux *Annonces*. — Les Omnibus qui y conduisent se trouvent quai d'Orléans.



ESSAI

SUR LES

Eaux MINÉRALES FERRUGINEUSES

DE CHARBONNIÈRES,

PAR LE DOCTEUR LOUIS COLRAT,

Médecin-inspecteur desdites Eaux, Médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon.



LYON,

IMPRIMERIE DE J.-M. BAJAT PÈRE, FILS ET C^e,
cours de Brosses, 8,
à LA GUILLOTIÈRE.

1852.

Le quai d'Orléans est une des anciennes dénominations du quai de la Pêcherie à Lyon.



Les maçons de Charbonnières en 1911

par Robert Roux

Suite de la Gazette N° 46

Pierre COLOMB

Venu au monde le 8 octobre 1892 à Saint-Laurent-de-Chamousset, Pierre Colomb est l'aîné des quatre enfants de Jean Aimé Colomb et de Pierrette Bras qui se sont mariés le 7 novembre 1891 dans le village voisin de Saint-Clément-les-Places. Les deux autres garçons et la fille naissent à Charbonnières dans le quartier des Eaux.

Lors du recensement de 1911, Pierre Colomb est enregistré comme maçon à façon, c'est-à-dire ouvrier travaillant sans lien permanent avec un patron. Son parcours militaire prouve qu'il allie courage et réticence à l'autorité.

Appelé le 8 octobre 1913 dans le 47^e régiment d'artillerie, il arrive avec un retard de 9 jours à Héricourt (Haute-Saône), la ville de garnison de cette unité. Deux ans après, le 12 octobre 1915 à Maucourt (Somme), un *éclat d'obus* le blesse à la tête et au bras droit mais il se contente de soins de courte durée et repart au combat. Le 26 juin 1916, la *Croix de Guerre avec étoile d'argent* lui est attribuée avec la citation : *Belle conduite au feu. A été reconnaître les fils (électriques) sur lesquels sa pièce devait tirer.* Une semaine plus tard, il est évacué pour blessure mais ne rentre pas de convalescence à bonne date. Le 30 septembre 1916, il est de nouveau évacué, mais pour maladie. En juin 1917, ses pratiques incompatibles avec la discipline en temps de guerre le conduisent devant le Conseil de guerre pour désertion. Sa condamnation à une peine d'emprisonnement est amnistiée après l'Armistice mais au lieu d'être démobilisé au printemps 1919, il est envoyé en Algérie et n'est libéré que le 5 décembre 1919.

Son retour à Charbonnières ne dure que quelques semaines. A la fin de janvier 1920, il s'installe à Vienne. Son décès survient le 15 avril 1954 à Saint-Sauveur, localité du sud de l'Isère située à proximité de Romans.

Jean Pierre JOMARD

Ouvrier maçon logé en 1911 chez son patron, Joseph Perrin (voir Gazette N° 45), Jean Pierre Jomard est né le 14 juin 1892 à Charbonnières. Son père, prénommé Laurent, est un jardinier domicilié au *hameau des Eaux*. Sa mère, Marie Berger, donne vie à sept autres enfants.

Le 1^{er} octobre 1913, Jean Pierre Jomard est incorporé dans le 60^e régiment d'infanterie basé à Besançon. Dès le 7 août 1914, il participe aux premiers combats menés en Alsace, puis à la Bataille de la Marne. En janvier 1915, son unité est engagée dans



Les maçons - illustration de Ferdinand Raffin (1870-1948)

Antoine Jacques LUONI

Autre ouvrier de Joseph Perrin, Antoine Luoni vient au monde le 4 septembre 1884 à Charbonnières. Ses parents, Gerolamo dit *Jérôme* Luoni et Maria dite *Marie* Marggia, sont originaires de Cedrate, localité située entre le Lac Majeur et Milan. Arrivés à Charbonnières vers 1880, ce maçon et cette couturière donnent naissance à trois enfants en plus d'Antoine. Le benjamin n'a que 11 ans lors du décès de son père le 6 avril 1910.

Six ans après avoir achevé son service militaire dans le 21^e régiment d'infanterie basé à Langres, en août 1914, Antoine Luoni réendosse l'uniforme militaire. Au cours des semaines suivantes, il combat dans les Vosges, en particulier au Col de la Chirotte où de nombreux soldats du 21^e RI y laissent la vie. Il participe ensuite aux batailles menées dans la Marne et en Flandres. Les attaques incessantes sur la colline de Notre-Dame-de-Lorette provoquent également des pertes importantes. Quelques jours après l'attaque allemande du 16 février 1916, le 21^e RI est transféré à Verdun. Le 21 mai 1916, Antoine LUONI est évacué pour *plaie de la région postéro-latérale droite du cou par éclat d'obus et contusions de l'épaule droite*. Dès la fin de sa convalescence, il rejoint ses camarades sur le front, successivement dans la Somme, dans l'Aisne et en Champagne où il est positionné au moment de l'Armistice.

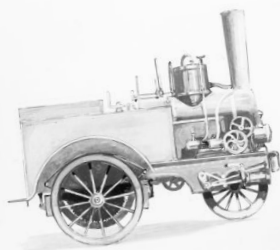
Démobilisé le 20 mars 1919, il reprend momentanément l'activité de maçon à Charbonnières.

Lors du recensement de 1921, Antoine Luoni n'est plus domicilié à Charbonnières. Son décès survient le 3 juin 1966 à Bourg en Bresse.

À suivre dans votre prochaine Gazette



"COLIBRI" PATAY Constructeur - Mai 1887



BRÈVES DE CONSEIL



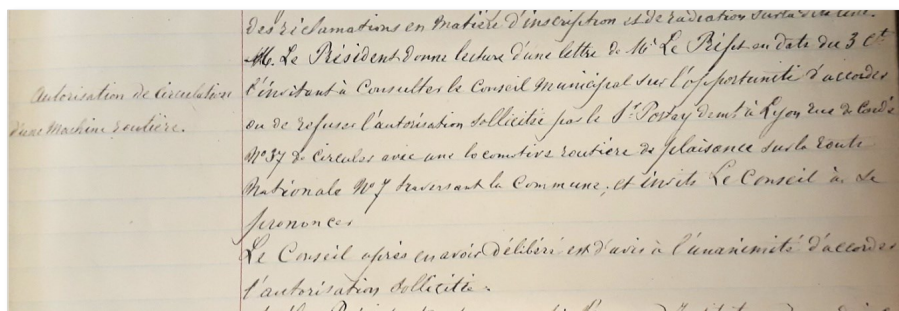
Le Colibri, une « machine routière de plaisance » a-t-il circulé à Charbonnières ?

Marius Patay (1) (Jean-Baptiste dit Marius 1860-1944), compagnon du devoir, est contremaître dans une usine lyonnaise de mécanique vers 1883. A ses heures

perdues il invente, dans la cave de son appartement rue de Condé, un tricycle à vapeur de 700 kg, qu'il appelle le Colibri. Puis il sollicite du Préfet l'autorisation de faire circuler son engin sur « une partie de la N7 comprise entre les communes de Bully et L'Arbresle et de Lyon à Vénissieux, ainsi que sur la partie des N6 et N7 qui s'étend du quai Jajr à Vaise jusqu'à la place du Pont ».

A la demande du préfet Jules CAMBON (1845-1935), les neuf communes impactées seront interrogées dont Charbonnières.

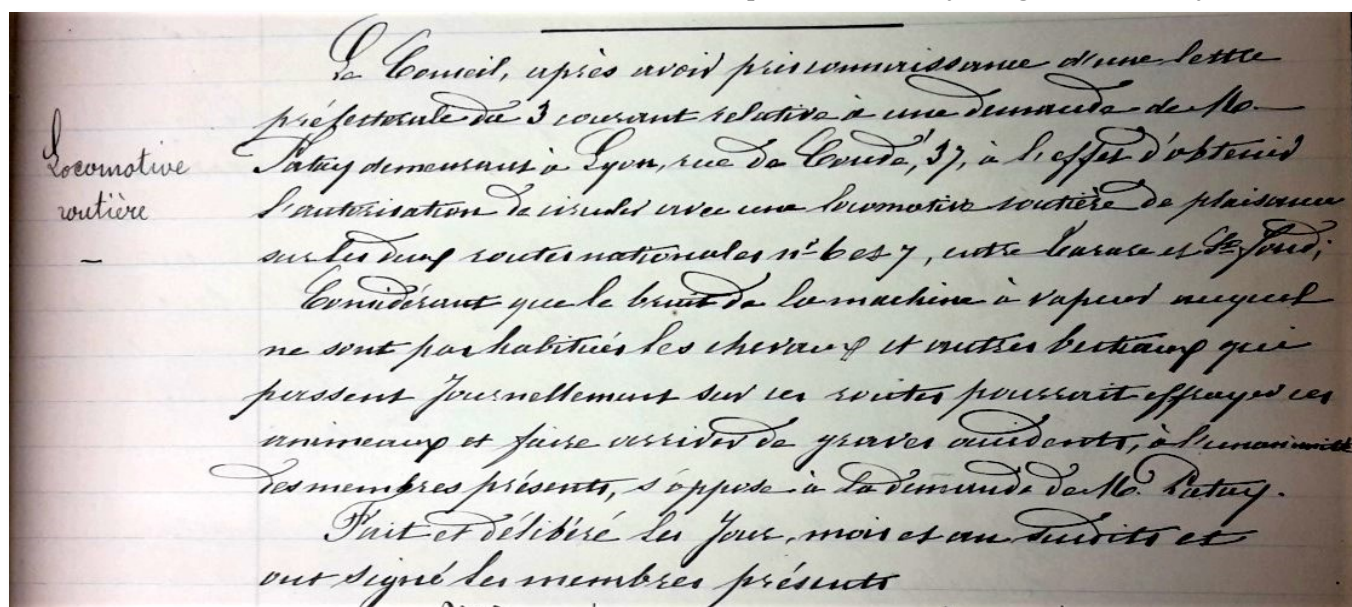
Par la délibération du Conseil Municipal de L'Arbresle le 12 septembre 1887 nous apprenons que par neuf voix pour et cinq contre les élus autorisent également la circulation d'une « locomotive routière » mais avec une restriction: « à la condition de ralentir la vitesse dans les parcours des rues de L'Arbresle ».



Tandis qu'à la même époque, le Conseil Municipal de Dardilly rejette le projet « sur les deux routes nationales n°6 et 7 ...considérant que le bruit de la machine à vapeur auquel ne sont pas habitués les chevaux et autres bestiaux qui passent journellement sur ces routes pourrait effrayer ces animaux et faire arriver de graves accidents, à l'unanimité des membres présents s'oppose à la demande de M. Marius Patay.

Lors du Conseil Municipal de Charbonnières du 6 novembre 1887 présidé par le Dr Antoine Girard, il est donc délibéré sur l'autorisation de circulation d'une « machine routière de plaisance » sur la route Nationale 7. Le projet est accepté à l'unanimité et sans réserve.

Malgré le refus ou réserves de certaines communes « le Préfet passe outre et signe un arrêté favorable le 4 février 1888. Ce dernier précise: "La vitesse en marche ne dépassera pas 20km/h en rase campagne et 8km/h dans la traversée des lieux habités. Le mouvement doit également être ralenti, ou même arrêté, toutes les fois que l'approche de la locomotive, en effrayant les chevaux ou autres animaux, pourrait devenir une cause de désordre ou occasionner des accidents. Pendant la nuit, la machine portera à l'avant un feu rouge et à l'arrière un feu vert.



(1) Pour plus de détails sur la carrière de Marius Patay et le devenir de l'entreprise, nous vous conseillons de vous reporter au blog de Michel Salmon : www.salmonmichel.fr



Ces feux devront être allumés une heure avant le coucher du soleil et ne pourront être éteints qu'une demi-heure après son lever. Le machiniste devra se ranger à sa droite à l'approche de tout autre voiture, de manière à laisser libre la moitié de la chaussée. »

Il lui était interdit de stationner dans les voies comportant une ligne de tramway.

Le Colibri fut plus tard transformé pour rouler sur rails à voie étroite.

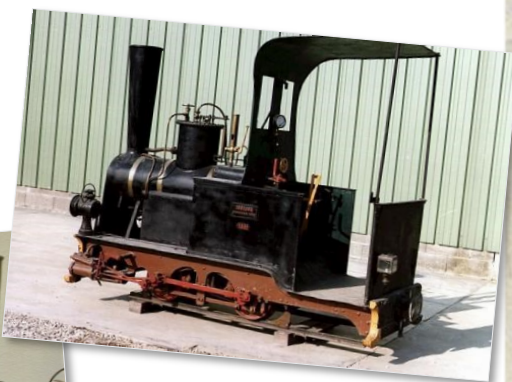


Le Colibri après transformation en une locomotive-tender 020T, à voie inférieure à un mètre - Archives Fondation Berliet, Lyon

Qu'advint-il du Colibri ?

Nous n'avons pas la preuve si cette locomotive circula effectivement sur notre commune ou uniquement sur la nationale 6 comme également prévu à l'origine. Nos recherches nous apprennent que la locomotive a été ensuite acquise par la Compagnie des Eaux pour transporter des matériaux lors de la construction de son usine. Charles Patay, fils de Marius, l'a rachetée quelques années plus tard aux Etablissements Weitz (fabrication du matériel dit de « chemin de fer portatif », voies, aiguillages, plaques tournantes, wagonnets, matériel, etc.) pour lui offrir une place d'honneur à l'entrée de la Société Patay. En 1985, André Patay a cédé la petite locomotive à la Fondation Berliet qui l'a restaurée et fait classer Monument Historique en 1994.

Michel Calard



▲ Après restauration

◀ Avant restauration

Le colibri

Ouvrons la liste avec Pierre Gabert. Un artisan mécanicien installé rue Bugeaud, dans le 6^e arrondissement de Lyon. En 1883, il réalise une « locomotive routière à vapeur à chaudière verticale » destinée à une société de transport de Saint-Etienne appelée « Le Fourgon ». Nous étions loin de la voiture de tourisme... Cela se vérifie avec Marius Patay, né à Bourg-de-Thizy, en 1860, dont les talents de mécanicien l'amènent à travailler sur un projet, dans sa cave transformée en atelier, de la rue de Condé. Il donne le jour vers 1883 à un « tricycle à vapeur » baptisé « Colibri ». Le tout pesait 700 kgs. Les autorités de l'époque l'avaient autorisé à circuler, mais uniquement sur des itinéraires bien définis : Lyon et Vénissieux, Lyon et l'Arbresle et entre Vaise et la Place du Pont. Elles avaient limité « sa vitesse à 8 km/h en ville et 20 km/h en rase campagne, et lui avaient interdit de stationner dans les voies comportant une ligne de tramway ». La circulation avait déjà ses exigences !

Ce « Colibri » fut ensuite transformé, à des fins privées, en locomotive à vapeur, pour rouler sur rails à voie étroite... On peut toujours voir cet « ancêtre » grâce à la Fondation Berliet. Quant à Patay, il devint surtout un grand constructeur de moteurs électriques...



Les projets de fortification de Lyon en 1890

Pour compléter notre information concernant l'enquête sur les forts proches de notre commune, un document très détaillé, rédigé par le colonel (er) Roger Bonijoly, nous a été communiqué par M. Lièremont du Fort du Paillet. C'est donc à partir de ce document que nous extrayons ce qui concerne plus particulièrement notre commune.

La ceinture fortifiée du camp retranché de Lyon qui a été construite durant le dernier quart du 19^{ème} siècle laisse apparaître, entre les forts du Paillet et de Chapoly, ce que l'on appelle *la trouée de la Tour de Salvagny*. C'est pourquoi il avait été tout d'abord décidé, en janvier 1879, la construction d'un ouvrage intermédiaire à Montcelard. Mais le général Farre, gouverneur militaire de Lyon, qui souhaitait tout d'abord « dans le secteur ouest, se contenter du camp retranché nord, complété par un fort au Paillet et du camp retranché existant au sud » décide d'interrompre les études qui seront pourtant reprises vers 1888 suite à la crise de l'obus-torpille ⁽¹⁾ pour lequel toute construction non réalisée en béton devenait obsolète.



Après plusieurs tergiversations la construction de trois ouvrages (Chapoly, Le Carriot, Bois du Cros) dans les environs de Charbonnières fut ordonnée. Alors que la construction du fort de Chapoly (armé de canons de 155 et 120) débuta en 1891, les deux autres projets furent abandonnés la même année au profit d'une étude sur la zone de la Tour de Salvagny. C'est l'inspecteur du Génie, le général Gillon, qui a demandé l'abandon de l'ouvrage du bois du Cros (ouvrage moyen équipé de canons de 120) et cela a été confirmé par le Ministre de la Guerre le 18 juin 1891.

Le 9 novembre 1891 le Conseil supérieur de la Guerre émet l'avis qu'un ouvrage permanent sur le site de La Tour de Salvagny n'est pas souhaitable. Le Ministre demande alors qu'une étude conjointe du Génie et de l'Artillerie se prononce plutôt sur l'implantation de batteries de gros calibre.

Après avis des différents responsables, le chef du Génie transmet les travaux de la conférence et précise en particulier, dans son rapport du 5 mai 1894, que :

– pour le Commandant de l'artillerie, la position du Carriot pourra commander le ravin de Charbonnières tandis que l'artillerie du fort du Paillet et celle déployée sur la crête de Dardilly pourront interdire à l'ennemi l'occupation des positions de la Tour de Salvagny.

- le Colonel directeur du Génie estime que la position de La Tour de Salvagny est la clef des défenses de l'ouest de la place de Lyon et souhaite des ouvrages solides.
- le Général commandant le Génie de la 14^{ème} région estime que la ligne de défense doit passer par Chapoly, Chêne Rond et le Paillet.
- le Général commandant supérieur de la défense souhaite un ouvrage permanent en béton pouvant contenir une garnison de 400 hommes avec 6 canons de 120 et 4 GPF de 155⁽²⁾.

Si le Général gouverneur militaire de Lyon est de l'avis ci-dessus, il précise que « ces ouvrages viennent bien loin dans l'ordre d'urgence pour fermer les routes d'invasion » et en fin de compte la Délégation des Comités de l'Artillerie et du Génie émet l'avis « de ne pas construire d'ouvrage permanent sur la position de La Tour de Salvagny ni de batteries pour pièces de gros calibre » mais de « préparer des dispositifs de mines susceptibles d'empêcher l'utilisation de la ligne de chemin de fer Paray le Monial-Lozanne par l'ennemi ».

(1) Les dommages engendrés par ce nouveau type d'obus contenant de la mélinite, qui explose une fois entré dans le sol, sont très importants pour des fortifications réalisées en pierre contrairement à celles utilisant le béton.

(2) Le canon de 155 mm Grande Puissance Filloux (GPF) a été utilisé par l'armée française pendant la première moitié du XX^e siècle.



En conclusion si *la trouée de La Tour de Salvagny* entre les forts du Paillet et de Chapoly a perduré jusqu'à nos jours c'est en raison du classement des fortifications lyonnaises en troisième catégorie (désarmement et arrêt de l'entretien) par la loi Freycinet du 24 janvier 1899 surtout motivée parce que la construction d'un système fortifié aurait coûté fort cher à une époque où les crédits se raréfiaient.

Cependant les études qui ont duré de 1872 à 1894 n'ont pas été inutiles puisque le « Projet de déploiement de l'artillerie du camp retranché de Lyon du 24 avril 1914 » place des batteries de 155 ou de 95 à La Tour de Salvagny, Montcourant et Chêne Rond.

Gilbert Cros

(suite note 2 page précédente) Le 155 Filloux (GPF) d'un poids de 11 tonnes, avait une cadence de tir de deux coups par minute et une portée d'environ 16 km. Le nouveau canon automoteur français Caesar, mis depuis quelque temps à disposition de l'armée ukrainienne par la France, pèse 18 tonnes et peut arriver sur site, se mettre en position de tir, tirer six coups jusqu'à plus de 50 km avec une très grande précision et repartir en trois minutes.



Le 155 Filloux en batterie pendant la grande guerre
Le Caesar (CAmion Equipé d'un Système d'ARTillerie)
type Armée française.



A la recherche du moulin de Lacroix Laval

Il existait plus de 100 000 moulins en France à leur apogée au 19ème siècle. Y en avait-il au moins un sur notre commune de Charbonnières-les-Bains, et où aurait-il fonctionné ? C'est ce que nous avons cherché à établir, malgré le peu de documents consacrés à ce sujet.

Divers gravures et témoignages anciens existent pour démontrer qu'un moulin existait sur le territoire de Charbonnières-les-Bains.

Dans son ouvrage paru en 1784, Louis Rougeat de Marsonnat écrit : « Je découvris les Eaux de Charbonnière, dites de Laval, le 30 septembre 1778. Leur source est située à l'extrémité de la paroisse de Tassin en Lyonnais, dans le canton de Charbonniere, à deux cents pas au-dessous du Château de Laval. **Le moulin, la levée d'où sortent les eaux, les bois et les fonds des environs, appartiennent à M. de Laval, qui a fait beaucoup de dépenses pour empêcher les eaux de la rivière de se mêler avec les eaux minérales...** La source se trouve dans une vallée environnée de monticules ; elle sort avec rapidité à un pied et demi au-dessus du terrain, à travers les pierres amoncées d'une levée de

moulin qui a trente-cinq pieds de hauteur».

Gravures 1 et 2 : la Beffe qui vient sur la droite semble avoir un fort débit - le bief serait-il en amont du moulin ?



② LYON en 1850. — Les Eaux minérales de Charbonnières



Fig. 7. — « Source des eaux minérales... », lithographie de Brunet, vers 1830 (B.M.L., Fonds Coste, n° 522), avec la levée de l'ancien moulin, délimitant les communes de La Tour-de-Salvaire et de Charbonnières.

On peut imaginer que l'entrée de la promenade n'était pas forcément à proximité immédiate ou vers le château dont on apercevrait les dépendances.

Un article daté du 9 novembre 1785 concernant les travaux à faire pour l'aménagement de la source d'eau minérale indique que « Pour mettre à l'abri les malades des intempéries de l'air, le sieur de Laval cède une petite maison joignant la source dans laquelle était autrefois établi un **moulin à huile**. Ce petit bâtiment mesurait à l'intérieur 12 à 15 pieds carrés » (lire : 12 à 15 pieds de côté soit environ 16 m²) ; Un autre document relate que Benoit Charles, meunier demeurant en la paroisse de Charbonnières, devait le paiement du prix d'un **moulin** situé également en la paroisse de Charbonnières. En outre deux actes notariés passés par Me Delorme, notaire à Grézieu-la-Varenne : « Bail à ferme du **moulin** de Laval » le décrivent ainsi :

- Le premier par « Berger⁽¹⁾, Seigneur de Laval, conseiller du Roy, receveur Général des finances de la province du Dauphiné et Seigneur de Laval, Dardilly, Marcy, Montchossion (Sainte-Consorte) et autres places demeurant à Paris » (13-11-1721) ;

- Le second par « Lacroix de Laval, Messire Jean de La Croix, chevalier, seigneur de Laval, Lorme, Marcy-le-Loup, Montchossion, Dardilly et dépendances, Trésorier de France en la Généralité de Lyon, y demeurant dans sa maison, place des Terreaux » (16 octobre 1723) :

« **Moulin à faire farine** dépendant du château du dit Laval, ensemble le domaine du dit **moulin**, y joignant avec tous les fonds et possessions en dépendant et leurs battoirs chanvre, pressoirs à huile et généralement tout ce qui appartient et dépend du susdit moulin, battoirs, pressoir et domaine, le tout contigu situé en la paroisse de Charbonnières et en celles de Dardilly et La Tour, consistant en bâtiments de maisons séparés, cour, jardin, terres, cheneviers (champs de chanvre), prés, terres, bois taillis et pâquerages (pâturages) ainsy qu'ils s'entendent et qui appartiennent présentement au dit seigneur de La Croix... pour faire moudre dans le dit **moulin** tous les blés et autres graines nécessaires pour l'usage de ceux qui habiteront au château de Laval quand bon semblera au dit seigneur et à sa réquisition lorsqu'il y aura de l'eau. Ensemble la fasson de l'huile, chanvre, et orge qu'il voudra faire battre dans les dits battoirs annuellement, toujours pour l'usage du château seulement, comme ausy d'y faire battre des pommes si bon lui semble » (Bail à ferme du moulin de Laval passé à Benoit Tabard et Marie Benoit sa femme, le 5 août 1721).

« Le dit **moulin** est garny de ses meules de pierre dont l'une est presque neuve et, l'autre en partie usée, l'une desquelles est garnie d'un grand cercle de fer, rouet, tour, deux grosses cordes pour lever les dites meules, mets (maies) pour recevoir la farine, paille (pelle) bois pour mettre la dite farine, dans les sacs, une caisse bois sapin pour engrener le dit moulin, à un drayen (?), un passoir (tamis) pour le blé avec sa caisse en partie usée, un benot (?) garni de deux cercles fer, huit marteaux ausy fer pour enchapler (refaire le fil d'une faux à l'aide d'un marteau et d'une enclume) les susdites meules, une presse de fer pesant vingt deux livres, six barrelets (petits fûts) bais qui ont anciennement servi à mettre l'huile et lesquels sont en mauvais état...plus lesdits mariés Tabard et Benoit reconnaissent solidairement que les deux battoirs sont en assez bon estat et garnis de leurs ustensiles nécessaires et que toutes les portes, fermetures et fenêtres dudit domaine et autres bâtiments sont en bon este garnis de leurs ferrures et verrous, exceptés qu'au petit battoir il n'y a point de fermeture a la porte d'iceluy »

(Renseignements recueillis par F. Boulot - Archives : Robert Putigny)

On peut donc, sans contestation possible, affirmer qu'un des moulins du Comte de Lacroix-Laval était bien à proximité de la source ferrugineuse, sur Charbonnières.

Vincent Plantevin.

⁽¹⁾François Berger fut propriétaire du château de Laval du 22 février au 9 avril 1723, date à laquelle les Lacroix de Laval devinrent seigneurs du lieu par l'acquisition, du château (Dictionnaire illustré des communes du département du Rhône, tome 2 page 223. par De Rolland et Clouzet.

Gravure 3 : Nous avons interrogé Jacques Rivoire, un spécialiste des moulins des Monts du Lyonnais à l'Araire, qui a publié un ouvrage fort bien documenté sur le sujet. Sans hésitation il a montré sur la gravure 3 la fosse en pierre au débouché du ruisseau de la Beffe (lequel sort avec un fort débit à droite de la gravure), comme pouvant avoir été le bief nécessaire au fonctionnement d'un moulin.

Gravure 4 : si le bâtiment cité était un ancien moulin, il ne ressemble pas à celui de la gravure 1 qui a un toit de 4 pentes. Serait-ce celle à gauche ? Bien trop grande par rapport au bâti sur les autres lithos. Le moulin en question serait-il voisin ? Où ? Les plans ne précisent pas ce point.



Fig. 6. — « Entrée de la promenade des eaux... », lithographie de Brunet, vers 1830 (B.M.L., Fonds Coste, n° 521), avec les bâtiments de l'ancien moulin. Remarquer la petite marchande de fioles attendant les curistes.

Maison d'Expositions d'Yzeron
« Moulins en Pays Lyonnais »
Avec le soutien du département du Rhône

2ème et dernière saison

**Du dimanche 24 avril
au dimanche 30 octobre 2022**

Ouverture les dimanches et jours fériés de 14h à 18h
Entrée 3€
Gratuit - moins de 8 ans
Maison d'Expositions - L'Araire
23 rue de la Cascade - 69510 Yzeron
04.78.45.40.37 - contact@araire.org
www.araire.org

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT



Sauvons nos « plaques de cocher » !

Suite de la page 1

Dans ce même ordre d'idées vulgarisatrices de la science, nous avons entrepris, en 1877, de doter les communes de notre département de plaques géographiques, exécutées en tôle émaillée ; ces plaques énoncent le nom du département et de la commune, la distance qui sépare cette dernière de son chef-lieu ; l'altitude et la longitude y figurent également. Cette amélioration, qui a le grand avantage d'initier nos populations rurales aux données utilitaires de la science, en leur fournissant des bases certaines de calcul, est à peu près complète dans le département du Rhône. Nous l'avons introduite dans toutes les communes où nous avons pu recueillir des indications officielles assurées, et qui ont consenti à payer, conjointement avec le Conseil général de notre ville, la minime somme de 25 fr. que nous coûtent ces plaques ; il importe maintenant

Bulletin Société géographique de Lyon 1883

encore un peu après 1918.

Notre plaque en émail, en bon état, a été préservée en dépit des outrages du temps sur la façade de notre mairie. Clin d'œil de l'Histoire : elle rappelle aux visiteurs qu'avant la création de la Métropole de Lyon en 2014, notre commune était rattachée au canton de Vaugneray.

Les « **plaques de cochers** » : Face au développement des transports, une circulaire du 15 avril 1835, imposa aux autorités la mise en place de « **tableaux indicateurs** » des routes royales et départementales. La couleur choisie de ces tableaux était le fond bleu ciel foncé, les lettres en blanc. Nos quatre plaques en fonte avec lettres en relief sont dues à l'invention en 1845 de Charles Henri Bouilliant qui en a détenu le brevet pendant quinze années. Les nôtres proviennent d'une autre fonderie puisque ne portant pas la marque Bouilliant et leur date est incertaine car on en posa



Placées très haut sur des bâtiments dans de grandes voies, elles permettaient aux cochers, juchés en hauteur pour contrôler leur attelage, de les lire facilement.

On remarque l'absence de la mention « les Bains » sans qu'on sache si la plaque est antérieure à 1897, date du décret, ou si le Conseil

Général, ordonnateur de la commande, a fait l'impasse.

La fin officielle des plaques de cocher ou le début de leur histoire patrimoniale

Témoins de notre histoire locale en particulier par le rappel des noms de nos quartiers si peu usités par nos contemporains, nos « plaques de cochers » ne mériteraient-elles pas un toilettage pour la mise en valeur de ce précieux petit patrimoine ?

L'état reconnaissait pourtant, dans l'Instruction Générale sur la Circulation Routière du 1er août 1946, l'utilité de ces plaques et imposait leur entretien régulier...



CHAPITRE V DIVERS

ART. 58. — Anciennes plaques de fonte.

Il existe sur les routes et chemins beaucoup de plaques de signalisation en fonte conforme aux anciens modèles réglementaires. Ces plaques ne seront pas renouvelées sur les R. N. Mais les plaques existantes en bon état doivent être conservées, car elles donnent, ne fut-ce qu'aux piétons, des renseignements complémentaires intéressants. Elles devront être régulièrement entretenues et être repeintes avec des lettres blanches sur fond bleu.

Michel Calard

(Article documenté par le blog de Patrick Rollet : plaquedecocher.fr)

Bon à savoir :

- Le **Chemin de Grande Communication n°7** (partie de l'actuelle route de Sain Bel) est la route de Charbonnières à Feurs (49 kms).
- la **Route du Bourbonnais de Paris à Antibes** correspond à l'actuelle Route de Paris, ex RN7);
- Le **Chemin Départemental 123**. Aujourd'hui déclassé, le CD123 partait de Tassin passant par les actuelles avenues Lamartine - Général de Gaulle - et Georges Bassinet pour finir à La-Tour-de-Salvagny. Une annexe, le CD123E part de la place Marsonnat vers Sainte Consorce par l'Avenue de Lacroix-Laval comme en témoigne cette borne située face au portail de l'entrée du parc. du château. ➤
- Le **Chemin Vicinal Ordinaire (VO)** est une voie qui relie des villages ou des hameaux. Mais sur le plan juridique, il s'agit d'une voie publique qui appartient à la commune, est reconnue par le conseil communal et dont il a la charge de l'entretien par un « agent-voyer ». Le **chemin rural**, lui, est privé.

C'est ainsi que le CV1 correspond à l'axe Alexis Brevet- Benoît Bennier, CV2 au Chemin des Brosses - Avenue de la Paix, CV3 à Tracol - Beausite - Verrières, CV4 à Louise Beckensteiner et CV5 à Denis Delorme...





Henri Perrier (1927-2022) « le Gentleman-driver » vient de nous quitter

Henri Perrier est le fils de Robert Perrier qui fut maire de Charbonnières (1965-1971). Il en a hérité une grande ressemblance physique, la classe, et le sens des relations publiques. Jeune marié il résida plusieurs années dans la propriété Ombrosa, à l'emplacement de l'actuel Campus du numérique, route de Paris.

Henri était un passionné de courses automobiles. De 1951 à 1971 il a participé à de nombreuses compétitions sur Singer Bantam 1936, Simca Sport, Panhard, Traction avant, Triumph, Porsche 911... A son compte plusieurs rallyes Lyon-Charbonnières mais également celui de Mille Miglia, de Corse, les 24 heures du Mans, la course de côte de Limonest, le Rallye du Mont Blanc, le Tour de France auto ... C'est une passion de famille puisqu'Henri a même eu pour co-pilotes son frère Philippe puis ses filles Sabine et Elisabeth. Il a fait le célèbre Stuttgart-Solitude Charbonnières avec la dernière. Sa sœur Marie-Pierre courait également.



En 2000, Henri Perrier à gauche au côté du Dr Dupasquier

Il ne remporta aucune de ces compétitions. Mais pour Henri, l'essentiel n'était-il pas dans le plaisir du défi, la rencontre des coureurs et la joie de raconter ensuite ses péripéties ?

Pour le Groupe de Recherches Historiques de Charbonnières-les-Bains, Henri est « l'Homme aux 13 Charbo ». Notre association lui doit une infinie reconnaissance, en effet, Henri nous confia en l'an 2000 ses très nombreuses photographies personnelles pour les dupliquer et constituer ainsi son premier fonds documentaire majeur. Ce qui permit une première grande exposition qui assura son lancement. Fidèle à notre commune et à notre association Henri est revenu nous voir plusieurs fois pour continuer à nous conter ses mille et une anecdotes sportives !

Insigne honneur, à l'occasion des 24 heures du Mans auxquels il participait, le journal L'Equipe lui attribua le surnom de « Gentleman driver ».

◀ 4^e Rallye 1951 sur Singer, avec son frère Philippe co-pilote.

Henri était un « touche à tout » sportif, parfois un peu casse-cou. Dans sa vie il pratiqua également plusieurs disciplines : hockey sur glace et sur gazon, concours hippiques, ski, gymnastique. Il gravit le Mont Blanc en août 1973. Mais sa grande passion, après la course automobile, aura été longtemps le vélo. Il était fier de nous raconter avoir gravi cinq fois le Mont Ventoux et parcouru les 1700 km de Hanoï à Saïgon par le célèbre col des nuages !



Homme de panache, Henri aimait parler de sa vie professionnelle dans la couture chez Dior puis au service du Champagne Moët & Chandon dont il était l'ambassadeur. Détenteur du record d'une pyramide de verres à Chamonix, avec 4809 verres, la taille du Mont Blanc il ne résistait pas à l'envie de sabrer le Champagne devant la moindre petite pyramide de verres qu'il affectionnait de monter délicatement. Il était fier de nous conter par le détail ses rencontres avec les grands de ce monde : la Reine Elisabeth II, Ronald Reagan... en mimant avec majesté le geste de sabrage du Champagne et avec l'accent anglais !

Anecdote : ensemble nous avons échafaudé le projet de monter une pyramide géante dans la salle Sainte Luce à Charbonnières pour marquer le retour du Charbo en 1^{re} Division des Rallyes, en mars 1996. En plein hiver il fallait le faire en intérieur et donc introduire un engin élévateur dans la salle... Le maire Jean-Claude Bourcet fut favorable, bien que perplexe quant au budget nécessaire et à la difficulté technique ! Henri était persuadé que Moët et Chandon ne lui refuserait pas le champagne nécessaire... Avec Henri nous reparlions souvent de cette occasion manquée !

Exposition salle Entr'Vues en 2004 ➤

Retiré en Sologne avec sa femme Catherine, il s'adonna à son autre grande passion de toujours : l'équitation. A plus de 80 ans il roulait toujours à vive allure en Porsche, montait à cheval et faisait du vélo.

Nous saluons la mémoire de cet homme de panache qui a su nous épater par ses passions, son audace et sa gentillesse. Il aura été un inspirateur et un stimulant pour notre association.



Michel Calard

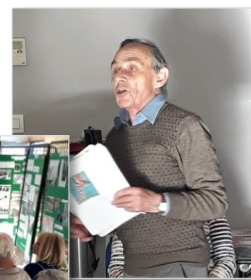


Du 25 avril au 1er mai

L'exposition sur l'Epopée **Teppaz**, grâce à notre confrère Henri Robert président de l'association Groupe de Recherches Historiques et d'Etudes de l'Histoire de Craponne, a rencontré un réel succès.



Une quarantaine de personnes ont suivi la conférence sur l'histoire de cette entreprise craponnoise qui a fait danser le monde entier avec ses célèbres tourne-disques. Chacun a pu se replonger dans son propre passé en écoutant la musique des microsillons d'antan.



Samedi 21 mai - Visite du cimetière



Animation désormais inscrite au programme annuel de nos animations, nous la proposons pour la troisième fois aux Charbonnois en ce samedi ensoleillé. La température extérieure avoisinant les 35 degrés n'a toutefois pas rebuté une quinzaine de personnes dont trois non Charbonnois pour cette visite fort appréciée.

Rendez vous l'an prochain avec, espérons-le, des conditions météo plus favorables.



Mardi 24 mai - visite de nos homologues de Genay

Après notre visite en 2021, réception à notre tour de nos confrères l'Association Giana,



Groupe d'Histoire de Genay et ses environs - Présentation du vieux bourg et du circuit historique du bourg thermal.

Un agréable moment d'échanges sur nos activités réciproques.



Samedi 28 mai - Soirée de Gala du Jumelage



Le jumelage de 44 ans avec Bad Abbach, est partie intégrante de notre patrimoine historique municipal. Notre association a été bien représentée à la soirée de gala qui a clos le séjour de nos amis bavarois. Les danses folkloriques d'Auvergne constituaient une partie des animations. Rendez-vous en 2023 à Bad Abbach pour le 45e anniversaire.



ACQUISITIONS



Nous remercions bien sincèrement notre fidèle adhérente Tourelloise Aleth Descotes pour le don de ce foulard en soie portant la marque Scandale. Robert Perrier, maire de notre commune de 1965 à 1971, fut le dirigeant de cette entreprise qui rencontra un grand succès en commercialisant de la lingerie féminine en particulier la fameuse gaine **Scandale**. Nous recherchons tout document publicitaire ou objet portant cette marque pour une future exposition sur Robert Perrier.

Marcelle Amblard, issue d'une famille charbonnoise ancienne, nous a offert le fond de caisse des anciennes élèves des écoles de Charbonnières dont elle s'est occupée pendant 15 ans soit 36,60 €. Elle nous a également fait don d'un livret d'invitation à l'inauguration en 1921 de notre monument aux morts dont nous aurons l'occasion de le présenter plus tard. Nous la remercions bien sincèrement pour ces dons.



- **Fermeture des locaux** du 8 au 21 août inclus.
- **Samedi 10 septembre de 9h à 13h - Forum des Associations** - nous vous y attendons pour échanger et recueillir vos idées.

Vous pouvez d'ores et déjà noter :

- **Samedi 1 octobre 14h - Maison des Associations - Certificat d'Etudes Primaires.** Réussirez vous cette épreuve ? Pour le savoir, venez passer un (ou une ?) après-midi dans la bonne humeur. Pour tout renseignement voir contacts en bas de page.



- **du 3 au 9 octobre - Exposition et rencontres** sur le thème de **La gastronomie**, restaurants et commerces alimentaires, à Charbonnières-les-Bains autrefois (Salle Entr'Vues). Si vous détenez des objets, menus, photos articles sur ce sujet et en lien avec notre commune, confiez les nous.

- **jeudi 13 octobre - Sortie à Saint-Galmier** - au programme une démonstration par un maître verrier et la visite de l'usine Badoit. Pour inscription, le programme détaillé et le menu seront adressés aux adhérents début septembre par mail ou par courrier.



NÉCROLOGIE



Nous avons appris avec tristesse la disparition de deux de nos anciens adhérents :

- Henri Perrier le 10 avril 2022. Notre association lui doit beaucoup de souvenirs qu'elle conserve. (cf. article p10).
- Josette Dallevet le 4 avril 2022. Elle fut particulièrement active comme présidente du Comité des Fêtes et soutenait avec constance notre association.



UN NOUVEL ATELIER AU GRH



Notre commune a la particularité d'accueillir deux lignes de chemin de fer, plusieurs gares, haltes et un viaduc. Sur une idée de Patrimoine Auralpin, nous avons créé un nouveau thème de recherches historiques, le patrimoine ferroviaire animé par Jean Darnand. Cet atelier a pour vocation d'effectuer l'inventaire des bâtiments, des infrastructures et du passé ferroviaires de Charbonnières-les-Bains. (Photos, cartes postales, articles, objets...).



Un petit groupe d'adhérents s'est déjà réuni et a recensé les documents conservés dans nos archives, ils sont nombreux. Après quelques informations sur notre réseau ferroviaire et par le petit dossier concernant Charbonnières, une première sortie a été organisée en mars pour étudier la gare des Flachères et le viaduc des Planches qui traverse le bois de Serres.

D'autres sorties sont prévues, notamment pour retracer la ligne Mangini qui, de Lyon Saint Paul à Montbrison, traverse notre commune.

Nous souhaitons par cette initiative rédiger et publier des articles pour rappeler notre passé ferroviaire et, le cas échéant, contribuer à la préservation de ce qui nous paraît digne d'intérêt historique.

Vous pouvez contribuer à ce projet par des photos, articles... Renseignements : Jean Darnand 06 32 49 62 38



charbonnieres.histoire@gmail.com

Michel CALARD : 07.81.05.72.91

Françoise COZETTE : 06.52.67.55.15

Jacques ROMESTAN : 06.31.70.70.49

Jean DARNAND : 06.32.49.62.38

Permanences les lundis de 10h 30 à 12h et vendredis de 10h à 12h square les Érables.



Charbonnières hier à aujourd'hui
www.charbonnieres-histoire.fr

Soutenez nos actions en adhérant.

Cotisations au 1^{er} janvier : Individuelle 20 €, Couple 25 €, 1 € pour les moins de 25 ans, Bienfaiteurs et Commerçants à partir de 50 € (avec reçu), **Abonnement Gazette seule 10 € + 4 € si envoi postal.**

Crédits photos pour cette gazette :

Coll. CHA-GRH, M. Calard, M.-H. Girodon, R. Roux, J. Darnand, M. Violot, O. Le Tinnier, M. Salmon

Comité de rédaction :

M. Calard, R. Roux, G. Cros, R. Jalonin, V. Plantervin, L. Thinière



Charbonnières-les-Bains d'Hier à Aujourd'hui - Groupe de Recherches Historiques - Siège: Square les Érables - 69260 Charbonnières-les-Bains

Association loi 1901 créée en 2001 - Directeur de la publication: M. Calard - N° ISSN: 2255-5700 - Prix: 1.50 €

